

12/06/2024 | Le Moniteur des pharmacies.fr ..



Sobriété médicamenteuse : et si tout le monde se mettait à travailler ensemble ?



La consultation médicale devrait être le premier pas vers la [déprescription](#) ([/revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3515/moins-c-est-mieux-l-essor-de-la-deprescription.html](#)). Or, « *la médecine qui manque de temps et de ressources humaines, qui va trop vite du symptôme au traitement, organise une forme d'addiction systémique au médicament* », considère Eric Baseilhac, président de l'Association pour le bon usage du médicament (ABUM), en ouverture du Forum sur le [bon usage du médicament](#) ([/actu/actualites/actus-medicaments/bon-usage-du-medicament-la-dispensation-de-foradil.html](#)) organisé ce mardi 11 juin dans les locaux du ministère de la Santé. Pour déployer le concept de « sobriété médicamenteuse », le médecin est incité à se pencher sur ses prescriptions en allant, si besoin, à l'encontre de la volonté des patients. « *Il peut y avoir des préjugés sur les attentes des patients par les médecins. Ne pas prescrire ne veut pas dire que l'on ne fait rien pour eux. Il faut construire un récit pour que cette non-prescription soit intégrée par le patient, notamment dans son mode de vie* », considère Paul Frappé, président du Collège de la médecine générale. Ce praticien rapporte cependant sa difficulté à retirer des médicaments à des patients en consommant jusqu'à dix par jour. Attentif aux signaux émis par les pharmaciens et les [infirmiers libéraux](#) ([/actu/actualites/actus-medicaments/balance-ton-gaspi-l-operation-choc-des-infirmieres-liberales.html](#)) sur la situation d'un patient, il alerte cependant les officinaux à ne pas conclure trop vite quand ils détectent une potentielle interaction médicamenteuse. Il peut s'agir d'une décision médicale assumée. Un discours différent délivré au comptoir instillerait des doutes chez le patient.

Grâce au bilan partagé de médication, le pharmacien joue un rôle de premier plan

Dans le cadre d'un [bilan partagé de médication \(BPM\)](#) ([/actu/actualites/actus-socio-professionnelles/bilan-partage-de-medication-faut-il-croire-a-ce-dispositif.html](#)), le médecin prend connaissance du retour des pharmaciens. « *Au final, le praticien demeure le seul décisionnaire sur le rapport bénéfice/risque d'un traitement* », rappelle Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF). Les BPM sont amenés à se déployer davantage : la nouvelle convention médicale incite d'ailleurs les médecins généralistes à prescrire des [BPM](#) ([/actu/actualites/actus-socio-professionnelles/bilan-partage-de-medication-faut-il-croire-a-ce-dispositif.html](#)). « *Le pharmacien répertorie et analyse l'ensemble des traitements. Il envoie ses préconisations au médecin traitant et lui indique s'il juge opportun de modifier les prescriptions* », rappelle Sophie Kelley Causeret, représentante de la Caisse nationale d'Assurance maladie. « *Et pourquoi ne pas non plus informer l'infirmier libéral des constats sur l'observance tirés d'un BPM ?* », interroge John Pinte, président du syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (Sniil).

Lire la pathologie à travers la prescription

Philippe Besset regrette que le pharmacien n'ait pas accès à l'information sur la pathologie du patient pour mener son analyse pharmaceutique. « *Même si on a pris l'habitude de lire la pathologie du patient à travers la prescription* », reconnaît-il. Antoine Dupuis, président de la Société française de pharmacie clinique (SFPC), souligne qu'« avec le Dossier médical partagé (DMP), le pharmacien a l'indication. Encore faut-il qu'il soit activé par le patient et suffisamment alimenté. *On ne peut pas être dans le bon usage des médicaments antibiotiques sans avoir l'indication pour lesquels ils sont prescrits* ». Luc Besançon, délégué général de Nérès, une entreprise représentant les laboratoires pharmaceutiques produisant

des produits de santé et de prévention de premiers recours disponibles sans ordonnance, milite pour l'intégration des médicaments achetés par le patient et délivrés sans ordonnance dans le DMP. « *Il faudrait un [DMP \(/revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3498/les-pharmaciens-injectent-la-vaccination-dans-le-dmp.html\)](/revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3498/les-pharmaciens-injectent-la-vaccination-dans-le-dmp.html) plus complet et surtout bien organisé »*, considère Pierre-Olivier Variot, président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO). Il dénonce par ailleurs des téléconsultations bâclées qui peuvent survenir lorsque le médecin ne connaît pas le patient et qu'il rédige des prescriptions « *de manière aléatoire* ».

Les kinés participent d'emblée à la sobriété médicamenteuse

Les masseurs-kinésithérapeutes revendiquent également leur participation au bon usage du médicament : « *La [kinésithérapie \(/actu/actualites/actus-socio-professionnelles/etudes-en-sante-non-a-la-privatisation-de-l-enseignement-superieur.html\)](/actu/actualites/actus-socio-professionnelles/etudes-en-sante-non-a-la-privatisation-de-l-enseignement-superieur.html) est avant tout une thérapie non médicamenteuse. Nous réalisons plus d'un million d'actes par jour et avons une relation particulière avec les patients. Nous sommes capables de mener un accompagnement sur l'observance du traitement et sur la bonne façon d'administrer un médicament* », pointe Michel Arnal, vice-président de l'ordre national des masseurs-kinésithérapeutes. Selon lui, [la communauté professionnelle territoriale de santé \(CPTS\) \(/revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3501/promouvoir-le-bien-etre-des-patients-atteints-de-cancer.html\)](/revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3501/promouvoir-le-bien-etre-des-patients-atteints-de-cancer.html) pourrait être le lieu expérimental de l'implication de ces professionnels.

Matthieu Vandendriessche

■ Sur le même thème

- Grève des pharmacies du 30 mai : la vente en ligne et l'avenir du maillage inquiètent les sénateurs (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/greve-des-pharmacies-du-30-mai-la-vente-en-ligne-et-l-avenir-du-maillage-inquietent-les-senateurs.html>)
- Diabète : vaste action de suivi par les pharmaciens du Grand Est (</actu/actualites/actus-medicaments/diabete-vaste-action-de-suivi-par-les-pharmaciens-du-grand-est.html>)
- Dossier médical partagé : les règles d'accès pour les pharmaciens sont dévoilées (</actu/actualites/actus-medicaments/dossier-medical-partage-les-regles-d-acces-pour-les-pharmaciens-sont-devoilees.html>)
- IVG médicamenteuse : les chiffres de la dispensation directe aux patientes (</actu/actualites/actus-medicaments/ivg-medicamenteuse-les-chiffres-de-la-dispensation-directe-aux-patientes.html>)
- Beyfortus dans le VRS : des stocks de l'Etat bientôt dans les officines (</actu/actualites/actus-medicaments/beyfortus-dans-le-vrs-des-stocks-etat-bientot-dans-les-officines.html>)
- Sobriété énergétique : quelles ombres au tableau ? (</actu/actualites/actus-medicaments/sobriete-energetique-queelles-ombres-au-tableau.html>)
- Sobriété énergétique : l'enseigne E.Leclerc est-elle un modèle à suivre ? (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/sobriete-energetique-l-enseigne-e-leclerc-est-elle-un-modele-a-suivre.html>)
- Consommation énergétique : un plan de sobriété dans chaque entreprise (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/consommation-energetique-un-plan-de-sobriete-dans-chaque-entreprise.html>)
- IVG médicamenteuse en ville : les mesures officinales se pérennisent (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/ivg-medicamenteuse-en-ville-les-mesures-officinales-se-perennisent.html>)
- Couvre-feu à 18h : quelles conséquences pour les officines ? (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/couvre-feu-a-18h-queelles-consequences-pour-les-officines.html>)